

# LE FAIBLE RECOURS DES JEUNES AU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI (SPE) DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN

**Julien Kouadio YAO**, *Doctorant*

*Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD)*

*Université FHB Cocody-Abidjan*

*yaokjulien@yahoo.fr*

**Aubin Assi AGNISSAN**, *Enseignant-Chercheur*

*Institut des Sciences Anthropologiques de Développement (ISAD)*

*Université FHB Cocody-Abidjan*

*agnissane@yahoo.fr*

## Résumé

*Cette étude aborde l'insertion socioprofessionnelle des jeunes majoritairement au chômage. Elle constate, dans différentes études sur la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, le faible recours des jeunes au SPE et pose l'interrogation suivante : Quels sont les déterminants organisationnels et socioculturels du faible recours des jeunes au SPE dans le district d'Abidjan ? Cet article, dans une perspective compréhensive, vise à identifier et analyser les déterminants qui rendent compte de cette situation. Au plan méthodologique, il s'appuie sur l'approche qualitative axée sur la documentation et l'analyse de contenu de 74 entretiens semi directifs réalisés avec soixante-cinq (65) jeunes et neuf (9) conseillers. Les résultats indiquent que les déterminants organisationnels tels que les faiblesses de la politique de communication, la lourdeur administrative et l'insuffisance des offres d'emploi associés aux aspects socioculturels comprenant la méconnaissance du SPE et ses dispositifs, la mobilisation et le recours aux réseaux relationnels, la perception, le manque de crédibilité et de confiance envers le SPE, permettent de comprendre le faible recours au SPE. Sous ce rapport, ce texte suggère une complémentarité des deux angles d'analyse pour une meilleure compréhension du faible recours.*

**Mots-clés** : *Faible recours, service public de l'emploi, jeunes, déterminants.*

## Abstract

*This survey deals with the socioprofessional integration of young people who are mostly unemployed. According to different investigations made on the problem of employment in Côte d'Ivoire, most young people rarely recourse to the public service of employment (PSE). That raises a question : What are the organizational and sociocultural determiners of the low recourse to the public service of employment by the young people in the district of Abidjan ? This article in the understanding perspective, aims to identify and analyse these causes. At the methodological level, this article is based on the documentation and analysis of 74 semi-directive interviews held with 65 young people and 9 advisers. The results show that the organizational determiners such as the slightness of communication politic, the*

*unwieldiness of the administration, the shortage of jobs, and the sociocultural factors such as the ignorance of the PSE of employment and its mechanism, the mobilization and the relational networks, the lack of confidence and credibility in the PSE are the reasons why most young people rarely recourse to the PSE. For a better understanding of the low recourse to the PSE, we should consider both the factors and the ones.*

**Key words :** *Low recourse, public service of employment, young people, determiners.*

## Introduction

L'univers de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes révèle à l'échelle mondiale, un taux de chômage important de 13,6% (OIT, 2020), comme rupture de l'ordre dans la triade éducation-formation-emploi (Paugam, 2006). Devenu un problème social majeur en Afrique subsaharienne, le chômage, apparu avec la crise du modèle salarial (Jacquot et Balzani, 2010), a suscité de nombreuses réflexions scientifiques. À travers une certaine tradition des politiques de l'emploi comme norme de référence incarnée par l'OIT, des modèles de gouvernance de l'emploi ont été mis en place via les SPE. Leur ambition était de freiner ce fléau et répondre au 8<sup>ème</sup> objectif de développement durable (ODD) de l'ONU consacré à la promotion d'une croissance économique durable et inclusive par l'emploi et le travail décent pour tous.

Après la crise de 2011, la Côte d'Ivoire s'est inscrite dans cette perspective en portant l'emploi des jeunes au rang de priorité des actions de lutter contre la pauvreté. Plusieurs programmes et projets d'aide à l'emploi ont été mis en œuvre ainsi que la réforme du SPE qui a occasionné la dissolution de l'AGEPE et neuf autres structures, et la création en 2015 de l'Agence Emploi-Jeunes (AEJ), comme guichet unique de l'emploi. Malgré ce nouvel environnement sociopolitique, institutionnel et économique de l'emploi, des travaux mentionnent le faible recours des jeunes au SPE. Ainsi l'ENSETE (2013) révèle que 4,8% et 7,3 % de jeunes ont recours respectivement à l'AGEPE et aux agences privées de placement. Pour l'ENSESI (2016), ce taux est de 8,5% pour l'AEJ et 10,6 % pour les agences privées de placement. Selon l'ERI-ESI (2019), 10,1% de jeunes utilisent les agences de placement comme vecteur de recherche d'emploi.

De ces constats, se posent différents problèmes. Bouquillard (1993) pense pour sa part que l'hétérogénéité des jeunes et l'uniformité des mesures promulguées rendent inefficaces les politiques de l'emploi dans les entreprises et problématiques l'insertion des jeunes. Pour Math

(1996), il s'agit de l'inefficacité des politiques. Daigneault (2020) évoque quant à lui, la question de l'accès au SPE, aux programmes et projets déployés. Ces problèmes ont fait l'objet de travaux scientifiques dans le champ du non-recours aux prestations sociales et la volonté politique d'évaluer leur efficacité. Ce phénomène renvoie à « *toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits ou de services, à laquelle elle pourrait prétendre* » (Warin, 2010). Les travaux existants montrent la complexité d'une interprétation sociologique des causes du non recours. Certains modèles théoriques, dans une approche psychologique (van Oorschot, 1996), limitent l'analyse au comportement de l'utilisateur et dédouanent l'explication de type institutionnel. D'autres scrutent cet horizon institutionnel en portant l'analyse sur les dispositifs et les institutions en charge de leur mise en œuvre. Ces modèles explicatifs soulèvent la question de la complexité des réglementations, les lourdeurs administratives (Warin, 2003), et éclairent aussi bien la part de responsabilité des décideurs politiques que des acteurs administratifs. Enfin un modèle théorique explicatif du non-recours conçu par Warin et son équipe de l'Odenore (2010) énumère quatre situations de non-recours à savoir la non connaissance, la non demande, la non réception et la non proposition.

Dans le cadre de cette étude, les paradoxes sociologiques issus de ces constats questionnent la rationalité économique (Barbier, 2007) d'obédience positiviste au fondement des politiques de l'emploi. Or cette rationalité masque la complexité socioculturelle et psychologique de cette catégorie de jeunes vivant avec divers besoins positionnés dans l'ordre de l'urgence. Sous cet angle, le faible recours des jeunes au SPE résonne comme une limite de cette rationalité et des politiques de l'emploi ou un épuisement du modèle d'action sociale (Warin, 2014), qu'il faut chercher à comprendre selon la perspective ouverte par la complexité (Morin, 2009). Cet axe théorique suggère une approche intégrative dans la compréhension des phénomènes. En accord avec cette posture théorique, ce travail questionne les aspects organisationnels issus de l'approche institutionnelle et les déterminants socioculturels occultés dans les études au plan national. Dans ce contexte, surgit l'interrogation suivante : Quels sont les déterminants organisationnels et socioculturels du faible recours des jeunes au SPE dans le district d'Abidjan ? Le présent travail vise donc à identifier et analyser les

déterminants organisationnels et socioculturels du faible recours des jeunes au SPE dans le district d'Abidjan.

## **1. Approche méthodologique de l'étude**

### ***1.1. Champ de l'étude***

Les analyses de cet article émanent d'une recherche effectuée en 2019 dans le district d'Abidjan et précisément dans les communes d'Abobo, Adjamé, Treichville et Yopougon. Le choix de ce district repose sur des raisons administratives, économiques et éducatives. En effet, la ville d'Abidjan, capitale économique avec près de 40% du PIB national., accueille toutes les structures administratives en charge des politiques de l'emploi, les institutions financières, les grandes entreprises et de nombreux centres de formation, des grandes écoles et des universités qui délivrent chaque année des diplômes aux jeunes. Par ailleurs, du point de vue de l'organisation structurelle de l'PAEJ, chacune des quatre localités sélectionnées abrite une direction régionale dont la mission est la mise en œuvre opérationnelle des politiques de l'emploi déployées au niveau du sommet stratégique.

### ***1.2 Population et échantillon de l'étude***

La population de l'étude était composée d'acteurs institutionnels (les conseillers) et de jeunes. Les conseillers sont positionnés au premier rang dans les directions régionales. Certains se chargent de l'accompagnement de jeunes en quête d'emploi et d'autres de l'encadrement de jeunes détenteurs de projet. La population de jeunes concerne les diplômés ou non diplômés en quête d'emploi et les jeunes détenteurs de projet à la recherche de financement. Au sein des diplômés, on retrouve les titulaires de Brevet de technicien supérieur (BTS), Baccalauréat technique, de Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), Brevet d'Etude Professionnelle (BEP), Brevet de Technicien (BT), Brevet Professionnelle (BP) et les diplômés des universités. D'autres jeunes bien que diplômés se comptent parmi les détenteurs de projet.

Inscrite dans le paradigme compréhensif, cette étude s'est appuyée sur l'approche qualitative qui vise la recherche de sens. La détermination de l'échantillon dans ce cas relève du principe de diversification des points de vue des acteurs et suggère dix à quinze personnes pour atteindre la

saturation théorique (Boutin,1997). Sur cette base, la construction de l'échantillon de conseillers s'est faite selon l'effectif de cette catégorie professionnelle dans les différentes agences. Elle a permis d'interroger 9 conseillers dont 2 personnes dans chacune des localités que sont Abobo, Adjamé et Treichville, puis 3 personnes à Yopougon. Pour les jeunes, l'échantillon volontaire a été le vecteur pour le choix des 65 participants répartis comme suit : 15 enquêtés dans la localité d'Abobo, 15 à Adjamé, 18 à Treichville et 17 autres à Yopougon. Au total 74 personnes ont constitué la taille de l'échantillon.

### ***1.3 Instruments de collecte et analyse des données***

La recherche documentaire et deux guides d'entretien semi-directif ont été les instruments de collecte de données. Un premier guide adressé aux conseillers comprenait les thèmes suivants : les politiques d'emploi, les ressources, les difficultés, les déterminants du faible recours des jeunes au SPE. Un deuxième guide administré aux jeunes abordait les thèmes tels que : les politiques de l'emploi, les perceptions du SPE, les trajectoires d'insertion des jeunes et les déterminants du faibles-recours des jeunes au SPE. Les informations inductives, provenant des individus interviewés, ont fait l'objet d'une analyse thématique de contenu couplée avec le modèle phénoménologique afin de repérer une diversité de déterminants à l'origine du faible recours chez les jeunes. Les analyses réalisées présentent deux axes de compréhension : les déterminants organisationnels et les déterminants socioculturels.

## **2. Les déterminants organisationnels du faible recours au SPE**

### ***2.1. Les faiblesses de la politique de communication***

Les résultats de l'étude révèlent une faiblesse dans la politique et les stratégies de communication de l'AEJ. Dans cette perspective, c'est l'identité voire l'image de l'intuition qui est mise en cause. Sur ce point, un groupe de jeune porte des critiques sur l'absence totale de stratégies de sensibilisation et de communication envers les jeunes. D'autres au contraire pensent que les campagnes de communication ont des portées très limitées malgré les publicités dans les médias. C'est ce qu'atteste cette jeune fille : « *Ils ne font pas assez de publicité. Il faut quelqu'un pour te parler de l'AEJ pour t'encourager à t'inscrire pour que tu puisses le faire. A la télé les publicités sont trop brèves.* » Les critiques formulées dans les discours des jeunes sont parfois source de dégradation de l'image de l'institution. Elles ressortent

également les sources d'information à propos du SPE notamment les sources personnelles (famille, amis et connaissances) au détriment des sources médiatiques (télévision, radios, presses écrites) et institutionnelles (professionnels de l'AEJ). Au vu de ce qui précède, les limites observées dans la politique de communication jouent un rôle clé dans la compréhension du faible recours des jeunes au SPE.

## ***2.2 Le système bureaucratique marqué par la lourdeur administrative***

Les données de l'enquête soulignent la lourdeur administrative dans la compréhension du faible recours des jeunes au SPE. Ici, c'est le système bureaucratique des administrations en général, marqué le plus souvent par l'idée de lourdeur administrative que révèlent les expressions telles que « *c'est lent* », « *ça tarde* », « *trop de procédure à faire* », « *temps mis pour le traitement des dossiers* » que nous retrouvons dans les discours. Il s'agit d'une véritable difficulté qui entache l'image de l'AEJ auprès des jeunes et engendre parfois des comportements de découragement et même de non-recours après de nombreuses tentatives infructueuses. C'est ce que déclare cette jeune fille : « *Ça tarde, le fait d'avoir du boulot avec l'AEJ tarde. Y a trop de procédure à faire.* ». Le même sentiment est partagé par un autre jeune : « *Y a aussi la lenteur des étapes administratives, le temps mis pour le traitement des dossiers, l'idée de venir faire de long rang c'est décourageant.* » De l'analyse de ces discours, transparaît le temps d'attente administratif qui ne correspond pas aux besoins présents et urgents des jeunes. L'allongement des procédures administrative pour l'obtention d'un emploi contribue à un découragement et occasionne des formes de repli et d'abandon des démarches. Le temps d'attente devient ainsi un frein pour les jeunes et tel qu'il est perçu, le système bureaucratique du SPE constitue un motif de faible recours au SPE. C'est une difficulté reconnue par ce conseiller dans le fonctionnement de l'AEJ : « *Les difficultés c'est souvent la lourdeur administrative dans les programmes.* »

## ***2.3 L'absence ou l'insuffisance des offres d'emploi***

L'analyse porte sur l'appariement résultant du nombre d'emploi offert par le SPE et le nombre de jeunes. Au regard des discours des enquêtés, l'efficacité du SPE se traduit par sa capacité à insérer de nombreux jeunes dans les programmes ou à leur trouver de l'emploi pour faire le deuil du chômage. Malgré une avancée majeure pour l'insertion des jeunes, ces

dispositifs ne peuvent pallier les énormes besoins exprimés collectivement ou individuellement par les jeunes, car ils présentent des insuffisances eu égard au nombre de jeunes diplômés ou non sur le marché du travail. C'est ce que constate ce conseiller s'agissant, par exemple, du dispositif de permis de conduire : *« Y a un engouement autour de ça, mais il faut que nos structures revoient à la hausse parce que l'année dernière par exemple en 2018 on a reçu 800 demandes et on a pu satisfaire 50 personnes. »* Un autre conseiller reconnaissant les difficultés de l'AEJ à insérer tous les jeunes, aborde l'insuffisance ou l'indisponibilité des offres en termes de profils introuvables chez les jeunes tout comme dans les entreprises : *« Trouver du travail à tout le monde ça c'est une difficulté. Les offres n'existent pas pour tout le monde. Y a des gens qu'on n'arrive pas à satisfaire puis qu'on n'a pas eu les offres qui correspondent à leur profil. Y a des profils aussi qu'on n'arrive pas à trouver pour les entreprises. »* Le SPE pêche ainsi par insuffisance voire absence de proposition d'offres d'emploi. Les quelques offres d'emploi décrochées en interaction avec les entreprises sont perçues insuffisantes par les enquêtés. Dans un tel contexte, le faible recours est mis en rapport avec la rareté des offres proposées sur le marché du travail. À côté de la lenteur administrative et des offres insuffisantes, s'ajoute l'appropriation du site de l'agence par les jeunes. L'implantation de cette technologie vise à faciliter les démarches administratives des jeunes. Cependant, les analyses mettent en avant l'accès souvent difficile du site. Ce fait vient de la non maîtrise du site pour ce jeune : *« Moi j'ai connu le site et je ne sais pas l'exploiter. »* et de l'inaccessibilité du site selon un autre : *« Même leur site est dès fois difficile d'accès. »* Les propos livrés par ce conseiller corroborent ces faits : *« Bon c'est des problèmes le plus souvent comme je le dis technique, l'utilisation du site ils ne maîtrisent pas. En général c'est ça l'utilisation du site, comment s'approprier le site. »* Les déterminants organisationnels couvrent la relation entre les jeunes d'une part et l'institution avec ses offres de service d'autre part, et portent l'analyse sur les dimensions structurelles à savoir l'efficacité des politiques de l'emploi et l'organisation des offres à l'origine du faible recours des jeunes. L'efficacité et l'efficience du SPE dans le processus d'insertion des jeunes seraient plutôt compromises par des faiblesses organisationnelles. De ce qui précède, le SPE fait face à deux enjeux. Le premier est l'adaptation aux transformations du marché du travail et le second porte sur leur efficacité et une meilleure rationalisation des activités et des services.

### **3. Les déterminants socioculturels du faible recours au SPE**

### ***3.1 Le manque d'information liée à la méconnaissance du SPE et ses dispositifs***

D'après les résultats de l'étude, le manque d'information éclaire le faible recours au SPE. Chez les jeunes, il recouvre la méconnaissance de l'AEJ et ses dispositifs. Si certains parmi eux ignorent totalement l'existence de cette structure, d'autres par contre, bien qu'informés, possèdent des connaissances lacunaires sur les programmes et projets déployés. C'est le cas de cette enquêtée : « *Franchement je ne connais pas trop les politiques de l'AEJ. Ce que je sais c'est qu'ils aident les jeunes à avoir de l'emploi.* ». De ce discours, ressort une connaissance vague des dispositifs de l'AEJ exprimée par cette jeune fille. Sur la base des entretiens, on relève une contradiction dans les comportements des jeunes que déplorent les conseillers. Ceux-ci ignorent l'existence de l'AEJ en tant que structure publique mise à leur disposition mais possèdent une bonne connaissance des cabinets privés. À ce propos un conseiller souligne : « *En fait, les jeunes ne vont pas à l'information ; très peu savent d'ailleurs qu'il y a une structure qui existe qu'on appelle l'AEJ. Ils connaissent bien souvent les cabinets privés, les autres structures, très peu connaissent l'AEJ.* ». Pour certains enquêtés, le manque d'information observée chez les jeunes pourrait s'expliquer par le fait qu'ils sont négligents et ne font aucun effort pour s'informer. Pour d'autres, les jeunes, tout en se fiant aux préjugés, manquent d'attachement au SPE et ne possèdent souvent pas la bonne information sur cette structure.

### ***3.2 La mobilisation et le recours aux réseaux relationnels : une pratique sociale dans le système d'insertion des jeunes***

L'imaginaire des jeunes donne corps aux réseaux relationnels (famille, amis, connaissances, groupe d'appartenance ethnique, religieux ou politique) comme manifestation du marché du travail à côté d'autres ressources, telles que le diplôme et les compétences professionnelles. Cet imaginaire tire son fondement de la maxime selon laquelle « *relation est mieux que diplôme* ». Cette maxime, tant qu'elle persiste dans la pensée collective comme perception du monde du travail, maintient les individus, malgré leur statut précaire de sans emploi, dans une situation de non recours au SPE. Les réseaux relationnels occupent ainsi une place stratégique dans la recherche d'emploi des jeunes au détriment des voies conventionnelles. Ceux-ci s'inscrivent dans le cadre d'une contestation



ou d'une critique explicite des canaux conventionnels qu'offrent le SPE et de ses modalités de prise en charge et d'accompagnement. Les jeunes qui tiennent ce discours font systématiquement référence à leur façon de voir le monde de l'emploi qui les entourent à travers une logique liant l'accès à l'emploi et le monde relationnel. C'est ce qu'atteste cette jeune fille qui s'adresse aux jeunes en général « *Ils comptent sur les relations des parents pour pouvoir travailler. Donc au lieu de se confier à l'AEJ ils préfèrent directement compter sur les relations personnelles.* » Cet autre enquêté bien que reconnaissant cette pratique sociale semble tout de même condamner ce repli sur la sphère familiale comme handicap pour les jeunes : « *En fait, nous les jeunes, il faut reconnaître qu'on aime le système où papa va prendre notre main viens mon cousin est là-bas, il est directeur de telle société, je vais aller lui parler, il va nous aider à l'insérer. On n'est habitué à ça et tant qu'on a ça dans la tête on ne peut pas chercher.* ». Pour une autre catégorie de jeunes, c'est plutôt le recours au cercle amical qui constitue la raison. Ce recours s'explique par le fait qu'ils évoquent des griefs en l'encontre du SPE suite à l'insatisfaction de leur besoin d'emploi traduisant ainsi une critique explicite du SPE. À ce sujet, l'un d'entre eux déclare « *Les jeunes se plaignent de ce que quand ils viennent à l'AEJ ils ne trouvent pas de solution en matière d'emploi. Tous ceux qui m'entourent le disent. ; ce n'est pas par l'AEJ qu'ils passent mais par des amis pour avoir du travail.* ».

### **3.3 La perception des jeunes sur le SPE**

Les acteurs interviewés ont une perception plurielle et contrastée du SPE. Une représentation institutionnelle du SPE marquée par l'idée symbolique de l'Etat-providence ancrée dans la pensée collective des acteurs en tant que noyau central comme le souligne ce jeune : « *Lorsqu'on parle de SPE moi je me réfère au gouvernement, à l'Etat, aux structures publiques qui aident, par le biais de l'Etat, la population à s'intégrer dans le marché de l'emploi.* ». D'autres jeunes perçoivent le SPE dans sa fonction socialisatrice et d'intermédiation avec les entreprises comme un espace social d'accueil et d'aide proche des jeunes. Dans ce sens, le SPE reçoit plusieurs qualificatifs selon les propos suivants : « *C'est comme si c'était des démarcheurs qui cherchent du travail pour nous* » **ou** « *Selon moi l'AEJ c'est comme un manager quand ils vont vers les entreprises.* » **ou encore** « *Pour moi en tout cas je peux dire l'AEJ représente une sorte de parrain pour pouvoir avoir un emploi* ». Une mission salvatrice du SPE qui vient sortir les jeunes des ténèbres du chômage, selon la perception de ce jeune : « *En tout cas moi je vois l'AEJ*

*comme le sauveur au niveau de l'emploi.* » Toutefois, bien que perçue positivement en tant SPE par certains jeunes, l'AEJ présente l'image d'une organisation statique avec un système de fonctionnement hérité de l'ex AGEPE. Ce constat est ainsi libellé dans les propos de ce jeune « *Pas différente de l'AGEPE dans le fonds. C'est la même organisation, les mêmes locaux, les mêmes procédures. Toujours un conseiller, toujours des enregistrements, toujours les mêmes problèmes de documentation.* ». Pour cet autre jeune, l'AEJ demeure encore floue dans son imaginaire « *Donc pour moi ça peut être quelque chose de flou* ». Ce dernier interviewé pointe du doigt l'impact de l'AEJ sur le marché du travail selon ses propos : « *Je pense que sur le marché du travail son apport est assez minime parce que l'AEJ ne répond pas véritablement à nos attentes de la façon dont nous on voyait c'est autrement.* ». Ce conseiller, évoque pour sa part, une image entachée de l'agence dans le cadre du financement des promoteurs de projets : « *En fait ça présente une activité limitée, une mauvaise image au niveau de l'emploi jeunes. (...), il doute de votre structure. Et ça fait que l'AEJ a une mauvaise image quand même* ». Les jeunes, face à l'angoisse et à l'inconnu que représente le chômage, construisent des perceptions différentes du SPE en lien avec leur vision du monde du travail. Dans leurs rapports au SPE, apparaît deux perceptions : une perception positive du SPE qui représente un véritable espoir pour les jeunes demandeurs d'emploi et une seconde moins reluisante présentant les limites du SPE sur le marché de l'emploi traduisant une représentation négative de l'institution. À entendre les jeunes, le faible recours des jeunes au SPE est en lien avec leur système de représentation et de perception du SPE. Ce système joue un rôle déterminant dans la construction du faible recours. Selon la perception et la représentation qu'ils se donnent du SPE, les jeunes fabriquent leur comportement de recours ou non au SPE. Une perception positive est susceptible de conduire à une adhésion au SPE. Par contre, une perception négative conduirait à un non-recours au SPE.

### ***3.4 Le manque de crédibilité et de confiance envers le SPE***

Il ressort des informations analysées, le manque de crédibilité et de confiance comme freins psychologiques envers le SPE. Dans une telle logique, le faible recours au SPE trouve par conséquent une origine dans le manque de crédit et de confiance chez les jeunes. Certains jeunes, plus sceptiques que d'autres, accordent peu de valeur au SPE, qu'ils qualifient d'utopique, de perte de temps, et incapables d'apporter des solutions

pérennes en cas de sollicitation. C'est ce que déclare ce jeune : « *Moi sincèrement je suis venue parce qu'on m'a dit de m'y rendre mais dans le fin-fond je ne crois pas trop.* » Pour cet autre répondant, bien que reconnaissant l'attrait provoqué par le projet de financement, le manque de crédibilité demeure indélébile dans sa pensée : « *Je sais que l'affluence est venue du fait du projet de financement sinon les gens vont venir ici ça ne va rien donner. Les jeunes ne voient pas ce que fait l'AEJ donc ils ne croient pas* ».

L'autre raison constamment évoquée concerne le manque de confiance envers le SPE. Certains jeunes ne recourent pas au SPE par manque de confiance dans la construction de la relation avec le conseiller qui n'arrive pas à leur proposer du travail. Cette jeune fille, après plusieurs rencontres infructueuses avec le conseiller, a abandonné son processus traduit par la perte du contact du conseiller : « *Je suis venue ici plusieurs fois, on a causé, elle a pris mon contact, on a échangé sur tout et comme ça n'aboutissait à rien j'ai perdu le contact un peu.* ». D'autres jeunes, dans l'interaction avec l'institution, n'ont pas recours au SPE par manque de confiance envers celle-ci. Le découragement et l'insatisfaction de leurs attentes alimentent ce sentiment et conduisent à l'abandon ou au rejet des démarches entamées avec le SPE. Ces deux discours en témoignent : « *Je suis inscrit à l'AEJ depuis 2017. Bon je viens un peu très rarement. Même moi j'ai postulé juste après l'admissibilité au siège au plateau et je n'ai pas eu d'appel en ce qui concerne un stage que ce soit. Donc il n'y a pas cette confiance véritablement.* » Un autre soutient comme suit : « *C'est qu'en fait les jeunes n'ont pas confiance, les jeunes se disent que c'est du temps à perdre véritablement de pouvoir se confier à cette agence.* » C'est également le même sentiment que partage ce conseiller : « *Y a des jeunes qui ne font plus confiance à l'AEJ.* » Les déterminants socioculturels montrent que le faible recours au SPE relève d'un processus complexe ancré dans l'histoire de vie et la sphère socio relationnelle des jeunes.

#### **4. Discussion**

La synthèse des résultats souligne que le faible recours est une question liée à la combinaison de plusieurs déterminants comme le suggère la pensée complexe (Morin, 2009). Dans l'analyse des déterminants organisationnels, les résultats révèlent la faiblesse de la politique de communication de l'institution comme facteur de faible recours pour les jeunes. En effet, la politique de communication de l'AEJ, qui englobe les moyens médiatiques et les TIC est complexe. Elle doit valoriser les

activités et promouvoir l'identité de l'institution. Or, les résultats de l'étude montrent l'absence de communication et la portée limitée des campagnes de sensibilisation. Ces défaillances influent sur l'image de l'institution et constituent une remise en cause de son efficacité sur le marché du travail.

S'agissant de la lourdeur administrative, cette étude est en phase avec les travaux de Daigneault (2020) qui établissent un lien entre la complexité des procédures administratives et le non-recours. Concernant les insuffisances des offres, cette recherche trouve un écho dans les travaux de Warin (2010) qui soutiennent que la faible participation des jeunes aux services de prestations sociales se situe du côté de l'insuffisance de l'offre. Le faible recours au SPE devient un problème pour les décideurs politiques qui se voient dans l'obligation de réduire l'écart entre les discours sur les politiques de l'emploi, leur mise œuvre et les réalités sociales des jeunes.

Concernant les déterminants socioculturels, le manque d'information chez les jeunes constitue un facteur du faible recours au SPE. Cet article, dans le contexte ivoirien, corrobore une explication qui revient de façon systématique et significative chez plusieurs auteurs comme Oorschot (1996), Math (1996), et Warin (2010). Selon ces auteurs, ce facteur est un obstacle majeur du non-recours aux prestations sociales. Il se situe au niveau des usagers qui ignorent les services et leurs prestations. Kouakou et Koba (2015), dans une étude réalisée en milieu rural et urbain en Côte d'Ivoire, révèlent que la proportion de chômeurs qui ignorent l'existence de tels services est plus élevée en milieu rural (soit 90,9%) que dans les autres villes (77,6%) et à Abidjan (67,5%). Une étude menée au Cameroun par Fomba et Wamba (2019), évoque la méconnaissance de l'existence de telles structures comme principale raison de la non inscription des jeunes. Ensuite la mobilisation et le recours aux réseaux relationnels, par le principe de bouche à oreille, sont une pratique sociale courante dans les stratégies des jeunes. Le cercle familial, espace sociobiologique et laboratoire de socialisation primaire, se charge des aspects socioéducatifs, économiques et d'insertion. Le cercle amical, espace social de solidarité, renvoie dans l'environnement sociorelationnel, au groupe d'appartenance où se partagent les opportunités d'emploi. Des travaux similaires soulignent l'importance sociale des réseaux relationnels. Celui de Granovetter (1973) montre le rôle joué par le contact personnel dans la quête du premier emploi. Cet

auteur fait une distinction entre les relations familiales qu'il qualifie de liens forts et les relations amicales et professionnelles nommées liens faibles. Il conclut que ce sont ces dernières qui offrent plus d'opportunité de premier emploi. Pour Ferrary (2010), les rencontres familiales et amicales sont des espaces sociaux où circulent de nombreuses informations bénéfiques pour accéder aux meilleurs emplois. Il soutient également que la nature des informations acquises par l'entremise des réseaux relationnels est différente de celles circulant sur le marché du travail. Ces deux études, contrairement à ce travail, laissent de côté l'existence de structures publiques qui œuvrent pour l'emploi des jeunes sur le marché du travail. Au plan national, N'gueassan (2014) montre que le réseau relationnel est un élément structurant au nombre des stratégies d'insertion des jeunes. Il constate, après avoir questionné les diplômés de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, que les structures intermédiaires sont de moins en moins explorées. Cependant son analyse reste muette sur les raisons de ce constat. Ainsi, cette étude vient en complément en apportant une réponse à cette limite. Brou (2015) étudiant les facteurs socioanthropologiques et socioéconomiques de l'insertion socioprofessionnelle, corrobore l'influence de la famille dans le choix de formation et la réussite scolaire des diplômés. Selon l'étude, le faible recours est lié à la perception, au manque de crédibilité et de confiance des jeunes, suite aux mauvaises expériences vécues avec le SPE. Cette conclusion rejoint certains travaux. Pour Paugam (2006), la crise de confiance à l'égard des institutions croît en fonction des difficultés rencontrées par les jeunes désocialisés. N'Gratier (2008), épingle la méconnaissance et le manque de confiance pour expliquer pourquoi les structures de gestion de l'emploi sont des lieux peu enviés par les jeunes. Vial (2020) dans une approche interactionniste établit un lien entre le manque de confiance et les mauvaises expériences vécues par les jeunes dans leurs rapports avec les institutions d'insertion.

## **Conclusion**

Cette étude exploratoire, sur la base de la pensée complexe, cherchait à identifier et analyser les déterminants du faible recours des jeunes au SPE dans le district d'Abidjan. Il ressort divers déterminants organisationnels (les faiblesses de la politique de communication, le fardeau administratif

et l'insuffisance des offres d'emploi) et socioculturels (la méconnaissance du SPE et ses dispositifs, la mobilisation et le recours aux réseaux relationnels, la perception, le manque de crédibilité et de confiance) à l'origine du faible recours des jeunes au SPE. Sous ce rapport, l'explication de type institutionnel et l'analyse socioculturelle se complètent, dans la perspective de la pensée complexe, pour rendre compte du faible recours des jeunes. Pour ce faire une bonne politique de communication et une procédure administrative plus flexible offrant plus d'opportunités d'emplois couplées avec la prise en compte des aspects socioculturels devraient contribuer au recours des jeunes SPE.

### Références bibliographiques

**AGEPE** (2013), *Rapport de synthèse sur la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*, Observatoire de l'Emploi, des Métiers et de la Formation.

**AGEPE et INS** (2014), *Rapport descriptif sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants (ENSETTE)*, Abidjan.

**Barbier Jean-Claude** (2007), « Au-delà de la « flex-sécurité », une cohérence sociétale solidaire au Danemark » in *Repenser la solidarité*.

**L'apport des sciences sociales, sous la dir. de Serge Pagaum**, 1<sup>ère</sup> édition, Presses Universitaires de France, Paris, p. 473-490, Paris.

**Bouquillard Olivier** (1993), « Le traitement du chômage face à l'entreprise : les missions impossibles de la politique de l'emploi » in *Sociologie du travail*, 35<sup>ème</sup> année, n°2, p. 135-145, Paris.

**Boutin Gérard** (2018), *L'entretien de recherche qualitatif. Théorie et pratique*. 2<sup>ème</sup> édition, PUQ. Québec.

**Brou Félix Richard** (2015), « Facteurs de construction et d'inhibition sociale d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'université Félix Houphouët-Boigny » in *Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie*, KASA BYA KASA, n° 30, EDUCI, p.159-181. Abidjan.

**Daigneault Pierre-Marc** (2020), *Le non-recours aux prestations sociales : une menace pour l'Etat Providence*. <https://policyoptions.irpp.org/fr>, visité le 28 mai 2022.

**Ferrary Michel** (2010), « Compétitivité de la firme et management des ressources humaines » in *Revue d'économie industrielle*, Edition De Boeck Supérieur, éditeur francophone, n°132, p. 127-157. Paris.

**Fomba Kamga Benjamin et Wamba Tindo Joachim** (2019), *Participation aux services Publics de l'emploi en Afrique Subsaharienne*

*Francophone*, Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et de la Fondation MasterCard, Ottawa.

**Granovetter Marc** (1973). « The strength of weak ties » in *American Journal of Sociology*, vol.78, n°6, p.1360-1380, published by The University of Chicago Press.

**INS, AEJ et DGE** (2016), *Rapport descriptif sur la situation de l'emploi et le secteur informel* (ENSESI), tome 1. Abidjan.

**INS et AFRISTAT** (2019), *Rapport final de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur Informel (ERI-ESI)*, Abidjan et Bamako.

Jacquot Lionel et Balzani Bernard (2010), *Sociologie du travail et de l'emploi.*, Edition Ellipses Marketing S.A., Paris.

**Kouakou Kouadio Clément et Koba Adébo** (2015), *L'emplois des jeunes en Côte d'Ivoire Une étude diagnostique*, Centre de recherche pour le développement international et de la Fondation MasterCard, Ottawa.

**Math Antoine** (1996), « Le non-recours en France : un vrai problème, un intérêt limité » in *Recherches et Prévisions*, n° 43 CNAF, n° 43, p. 23-31. Paris.

**Morin Edgar** (2009), *Introduction à la pensée complexe*, ESF éditeur, Paris  
**N'Gratier Antoine** (2007), *Employabilité des jeunes en Côte-d'Ivoire*, mémoire de DEA PTCl, Université de Cocody.

**N'Guessan Gngangoran Kouakou Daniel** (2014), « Le réseau social : un substitut à la régulation institutionnelle du marché du travail » in *Revue universitaire des sciences de l'éducation*, n°2. p. 119-136. Abidjan.

**OIT** (2020), *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2020. La technologie et l'avenir des Emplois*, Genève.

**Oorschot Win Van** (1996), « Les causes du non-recours. Des responsabilités largement partagées » in *Recherches et Prévisions*, n° 43., p. 33-49. Paris.

**Pagaum Serge** (2006), « L'épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux ? » in *Revue européenne des sciences sociales*. Tome XLIV, N° 135, p. 11-27 URL:

<http://journals.openedition.org/ress/248>. Visité le 11 juin 2020.

**Vial Benjamin** (2020), *L'expérience du non-recours dans les parcours d'insertion des jeunes peu ou pas diplômés*, Thèse de doctorat en Science politique, Université Grenoble Alpes.

**Warin Philippe** (2010), *Le non-recours : définitions et typologies*, Observatoire des non-recours aux droits et services. ODENORE, n° 1. Grenoble.

**Warin Philippe** (2014), « L'action sur le non-recours devant des résistances du travail social » in *Revue française des affaires sociales*, n°1-2, p. 64-77

<https://www.cairn.info/revue-française-des-affaires-sociales-2014-1-page-64-htm>. Visité le 16 juin 2022.